

RAPPORT DE PRESENTATION

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

CCAS LA FARE LES OLIVIERS



L'article 107 de la loi NOTRE est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Ce rapport présente donc les principales informations et évolutions du compte administratif 2022.

Introduction

Le compte administratif termine le cycle budgétaire annuel et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Il constitue un moment privilégié d'examen des comptes du CCAS. Il est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année sont retracées, y compris celles qui ont été engagées mais non encore mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser pour l'investissement).

Tous les comptes sont examinés qu'il s'agisse des opérations réelles entraînant encaissements et décaissements, ou des opérations d'ordre qui ne se traduisent pas par des entrées et sorties d'argent mais qui modifient le résultat à l'instar des amortissements générateurs d'autofinancement par exemple.

Tout comme le budget, le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- le fonctionnement qui concerne la gestion courante du CCAS
- l'investissement qui engage sur des projets structurants de manière annuelle ou pluriannuelle

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif, qui matérialise ce qui s'est effectivement passé, constate généralement une différence entre les dépenses et les recettes de chaque section.

L'excédent de recettes sur les dépenses de la section de fonctionnement permet de dégager un autofinancement brut qui vient compenser le déficit de la section d'investissement si cela s'avère nécessaire et/ou financer des opérations nouvelles d'équipement.

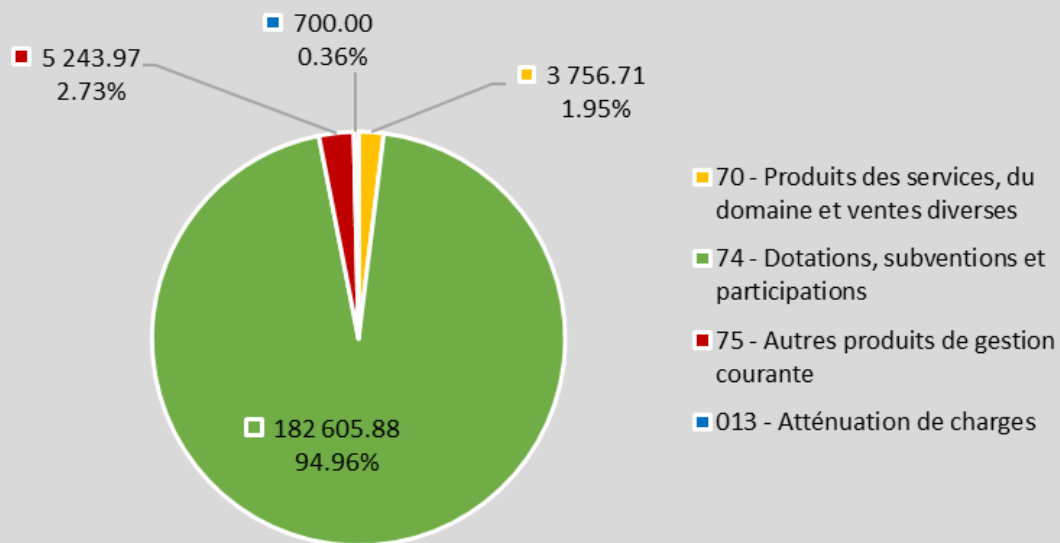
Le vote du compte administratif est prévu en même temps que celui du budget primitif. En effet, même si cela oblige à clôturer l'exercice de manière précoce, ce calendrier permet l'intégration des résultats 2022 au budget primitif 2023 et supprime de fait le budget supplémentaire voté en cours d'exercice.

A – Section de Fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2022	CA 2022
011	Charges à caractère général	38 198.00	29 959.71
012	Charges de personnel	175 000.00	162 529.22
65	Autres charges de gestion courante	9 705.00	6 432.27
67	Charges exceptionnelles	302.30	0.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		223 205.30	198 921.20
042	Amortissements + autres opérations d'ordre	3 403.37	3 403.37
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 403.37	3 403.37
TOTAL (a)		226 608.67	202 324.57
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2022	CA 2022
013	Atténuation de charges	1 300.00	700.00
70	Produits des services	2 850.00	3 756.71
74	Dotations et subventions	183 100.00	182 605.88
75	Autres de gestion courante	4 805.00	5 243.97
77	Produits exceptionnels	740.00	0.00
Total des recettes réelles de fonctionnement (b)		192 795.00	192 306.56
002	Résultat de fonctionnement reporté	33 813.67	33 813.67
TOTAL GENERAL (c)		226 608.67	226 120.23
Résultat de l'exercice 2022 (b-a)			-10 018.01
Résultat définitif 2022 (c-a)			23 795.66

1 – Les recettes de fonctionnement

- Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 192 306,56 €.

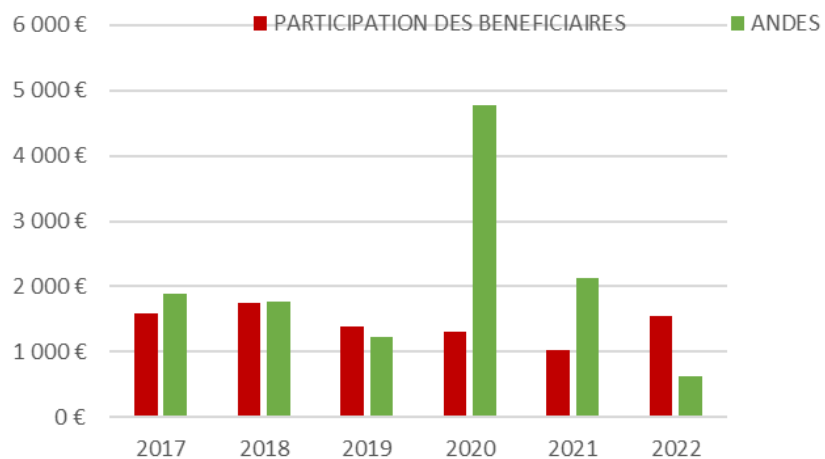


RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes proviennent essentiellement de la subvention de la commune dont le montant s'élève à 175 000 €, du versement de 566 € par Agglopolé Provence Eau du fonds d'aide pour les factures d'eau, de la participation versée par le Réseau National des Epiceries Sociales et Solidaires (616 €) et des encaissements des régies de recettes (épicerie sociale, cotisations bus, logement de secours,...)

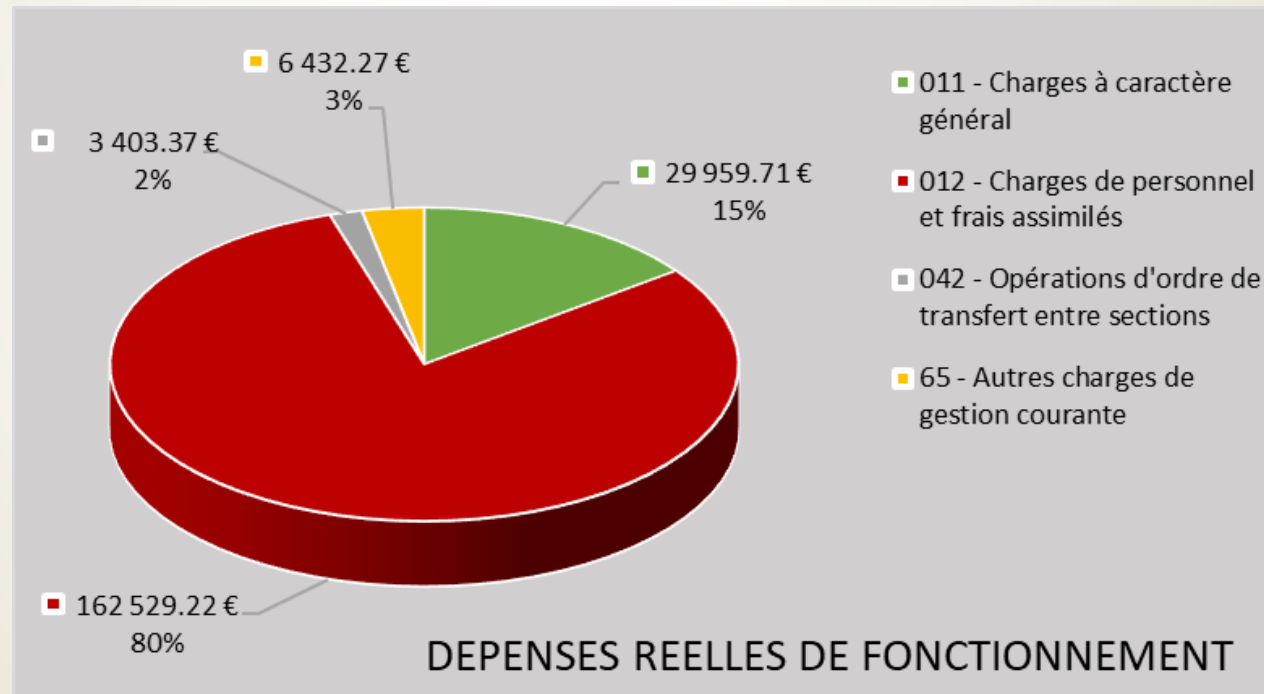
L'épicerie du cœur perçoit les recettes provenant de la vente des produits aux bénéficiaires ainsi qu'une participation versée par le Réseau National des Epiceries Sociales et Solidaires calculée en fonction du montant des achats nécessaires au fonctionnement de l'épicerie sociale (alimentation, produits d'entretien, produits d'hygiène,...)

EVOLUTION DES RECETTES ENGENDREES PAR L'EPICERIE DU COEUR



2 – Les dépenses de fonctionnement

- Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 198 921,20 €.
- 89,12 % des dépenses réelles prévues au BP 2022 ont été réalisées.



011-Les charges à caractère général

Deuxième poste de dépenses de la section de fonctionnement. Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées à la structure (énergie, maintenance,...), ainsi que celles liées à l'activité (achats petits équipements, alimentation et produits d'entretien et d'hygiène pour l'épicerie sociale, repas de Noël des anciens, colis de Noël, ...).

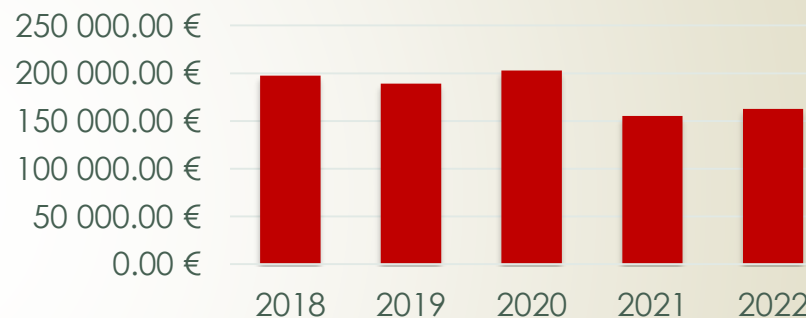
Ce chapitre totalise un montant de dépenses de gestion d'un montant de 29 959,71€ et représente 15,06% des dépenses réelles de fonctionnement.

Elles sont en diminution par rapport aux prévisions budgétaires (78,43% réalisé).

012-Les charges de personnel

Les charges de personnel représentent le principal poste de dépenses réelles de la section de fonctionnement (81,71 %).

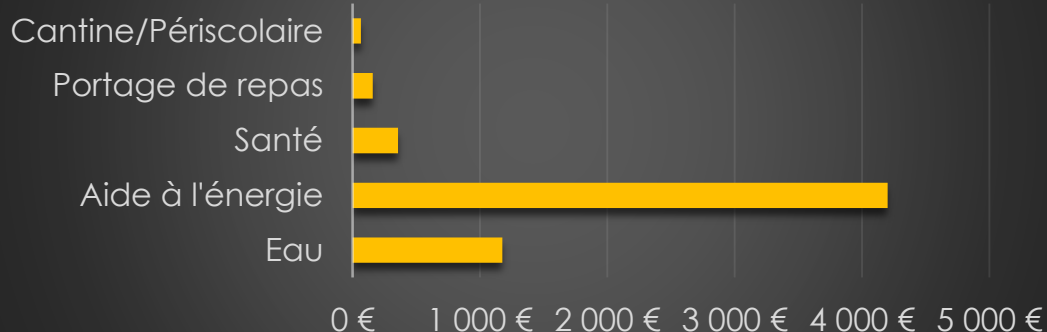
EVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL



65 - Les autres charges de gestion courante

Elles représentent 3,18 % des dépenses réelles de fonctionnement et comprennent principalement les aides en faveur des personnes en difficultés.

Montant des aides facultatives 2022



B – Section d'Investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
CHAP.	LIBELLE	BP 2022	CA 2022
21	Immobilisations corporelles	13 645.19	604.07
TOTAL (a)		13 645.19	604.07
RESTE A REALISER 2020			
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2022	CA 2022
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 403.37	3 403.37
10	Dotations, fonds divers et réserves	144.00	143.78
TOTAL (b)		3 547.37	3 547.15
001	Résultat d'investissement reporté	10 097.82	10 097.82
TOTAL GENERAL (c)		13 645.19	13 644.97
Résultat de l'exercice 2022 (b-a)			2 943.08
Résultat de clôture 2022 (c-a)			13 040.90
Reste à réaliser en dépenses			
Résultat définitif 2021 (Résultat de clôture +/- Reste à réaliser)			13 040.90

Pour les dépenses d'investissement, il s'agit de l'acquisition d'un coffre-fort pour la régie de l'épicerie sociale.

Pour les recettes, il s'agit des dotations aux amortissements et du FCTVA.

C – SYNTHÈSE

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture 2021		10 097,82 €		33 813,67 €		43 911,49 €
Résultat de l'exercice 2022		2 943,08 €	10 018,01 €		7 074,93	
Résultat de clôture 2022		13 040,90 €		23 795,66 €		36 836,56 €
Restes à réaliser						
Résultat définitif 2022		13 040,90 €		23 795,66 €		36 836,56 €